

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) représentée par son Secrétaire Général, M. Said Lafit, a déclaré le 11 novembre 2010, avoir acquis sur le marché central, le 8 novembre 2010, 61.606 actions Maroc Leasing, au cours unitaire de 580 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 33,33% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CDG détient 943.332 actions Maroc Leasing, soit 33,97% du capital de la société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la CDG envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Maroc Leasing.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières